Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

("Comprimé"des nouvelles officielles dont v/lirez le détail dans la presse)

FRANCE.- Le Conseil des Ministres se réunira demain soir et entendra notamment un exposé de Robert Schuman. Il est probable que l'adhésion de la France au projet de Pacte Atlantique sera annoncée à cette occasion.

- Le Ministre des finances a démenti l'information de presse suivant laquelle un emprunt spécialisé de 30 milliards serait lancé avant le 15 mai.

- M.Bétolaud a fait ce soir, dans un discours radiodiffusé, le bilan de l'oeuvre accomplie en faveur des anciens combattants. S'adressant à eux il a déclaré : " LaFrance s'est interdit de jamais entreprendre aucune guerre de conquête. Vous ne le permettriez d'ailleurs pas, non plus qu'elle accepte un jour ce qu'elle n'a pas accepté en 1940."

- L'affaire d"intoxication et d'attentat dont a été victime une certaine Natacha Vrosky sur la Côte d'Azur et dont on avait pensé tout d'abord qu'il n'y avait rien là d'autre qu'un fait divers, prend un autre tour. La police mobile s'est en effet déssaisie de l'affaire au profit de la DST tandis que la victime est gardée à l'hopital par une garde vigilante armée de mitraillettes.

U.R.S.S.- On n'en avait pas fini avec la réorganisation des hautes sphères soviétiques,qui a été décidée,semble-t-il, d'un bloc le 5 mars et que Moscou ne révèle qu'à la becquée. C'est ainsi qu'on apprend que deux vice-présidents du Praesidium suprême, Natalovitch et Sorona, sont remplacés par MM.Vassili Gogona et Vassili Kozlov. Y aura-t-il d'autres "libérations"?

BLOC OCCIDENTAL.- On s'attend à la prochaine adhésion du Danemark (Groeland), Portugal (Açores) et de l'Islande au Pacte Atlantique. La Belgique a fait savoir à Washington que le gouvernement avait donné son approbation au projet, tandis qu'en Italie la Chambre des députés en discute encore. Là, Togliatti répondant à l'exposé du comte Sforza ministre des Affaires étrangères s'est écrié : "Le peuple vous empêchera de faire la guerre à l'URSS. Nous ne reconnaîtrons pas votre décision". Pendant ce temps, M.Owers Roberts, ancien juge à la Cour Suprême des USA vient de créer avec M.Patterson, ancien secrétaire d'Etat à la guerre et W.Clayton ancien sous-secrétaire d'Etat à l'Economie, un Comité de propagande dont le but a été ainsi défini par M.Roberts : "Toutes les Nations participant au Pacte Atlantique devraient contribuer une Fédération qui sera un premier pas vers une fédération de toutes les nations du monde". MM.Truman et Dean Acheson appuieraient cette initiative.

- Le secrétaire général de l'ONU, M.Trygve Lie a déclaré devant les étudiants de l'Université de l'Etat du Maine (USA) que "l'équilibre des forces entre deux adversaires dans l'éventualité d'une guerre est si voisin de la perfection qu'une victoire décisive de l'un ou de l'autre est impossible".

ALLEMAGNE.- En marge des discussions officielles des Cinq, Bevin, Schuman et Lewis Douglas se sont entretenus de l'épineuse question des usines allemandes au sujet du démontage desquelles, on le sait, l'accord est loin d'être fait entre l'Angleterre, qui insiste pour les démantèlements prévus, et les USA qui, à la suite du rapport Humphrey, insistent pour un renouveau de l'industrie allemande et le non démontage d'un certain nombre d'usines.

De son côté, le général Clay a annoncé que "la phase négative et de répression de l'occupation est aujourd'hui close". "En Allemagne, notre tâche est désormais entièrement constructive. Elle s'exercera dans un domaine où le talent et le génie de l'Amérique ont atteint un point culminant".

SUR LE MARCHE PARALLELE on a coté aujourd'hui Nap.4725; Eagle 1120; Croix 4525; Souv.5850. LIVRE 1200. DOLLAR 400. FRANC suisse 101, belge 7,50 PESETA 10; LINGOT & BARRE 652.500.-

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

LA F.S.M. constitue les départements professionnels internationaux suivants : Métallurgie, Mineurs, Alimentation, Textile et Cuirs & Peaux. Des conférences professionnelles mondiales se tiendront au siège de la Fédération du 1° au 11 avril. D'autres conférences internationales sont prévues dans le courant du mois de juin.

REUNION DES CADRES DE LA METALLURGIE C.G.T.- Peu de monde. Un millier de participants, contre 2 à 3000 aux réunions précédentes. La réunion s'est déroulée dans le calme, on peut même dire dans l'indifférence générale. Trois orateurs, Croizat, Denape, secrétaire général de la Fédération des Métaux de la région parisienne, Lunet, secrétaire général de la Seine. Ils ont été écoutés en silence, sans que leurs déclarations soulèvent beaucoup d'intérêt ni d'enthousiasme. Lunet a fait un exposé de la situation des conventions collectives et a protesté contre le fait que le gouvernement et le patronat s'opposent à la discussion des salaires dans le cadre de ces conventions. Il a parlé des mineurs emprisonnés, après une intervention de Seine, de la Fédération des mineurs, et a terminé en disant : "L'action syndicale diminue; les cartes et les timbres ne sont plus retirés à la cadence à laquelle ils devraient l'être". Croizat a repris les mêmes thèmes en ajoutant un couplet à la louange des "Combattants de la paix et de la liberté". Il a annoncé pour le 17 mars une journée de revendications et il a demandé aux assistants de revenir d'ici dix à douze jours, époque à laquelle "une nouvelle Assemblée des Cadres pourrait être convoquée pour examiner la situation et envisager, si cela est nécessaire, de prendre de nouvelles mesures".

La journée d'action du 17 mars se déroulera de la façon suivante :
- lecture et adoption d'un manifeste par les travailleurs assemblés dans toutes les entreprises. Dépôt auprès des directions de ce document auquel sera joint le projet de convention collective par des délégations désignées par les assemblées.
- compte rendu des délégations après leur réception auprès des directions.
- arrêts limités partout où les travailleurs le décideront et signature de lettre des "combattants pour la liberté et la paix".

DANS LE LIVRE, des mouvements de protestations se font jour. Un débrayage s'est effectué cet après-midi aux Imprimeries Seguin parmi les clicheurs et les rotativistes, qui n'ont repris le travail que sur la promesse de la direction que les 12 % de février seraient payés vendredi. D'autre part, le gouvernement a envoyé aux préfets des instructions pour s'opposer au paiement des salaires illégaux.

LA FEDERATION DES TEXTILES C.G.T., à l'issue de sa Commission exécutive, s'est prononcée pour "les conventions collectives locales, régionales et nationales avec libre discussion des salaires au-dessus des minima de garantie". Après avoir dénoncé "les conséquences de l'application du plan Marshall" la fédération des Textiles s'est prononcée pour une augmentation des salaires de l'ordre de 25 % et un minimum vital de base à 15.000 frs. pour 173 heures de travail. Enfin,"après avoir dénoncé les préparatifs de guerre dans le textile" la fédération cégétiste appelle "tous les travailleurs à réclamer le retour aux fabrications de paix pour satisfaire les immenses besoins de la population".

A LA COMPAGNIE DES EAUX, le Bureau du Syndicat CGT convoque pour jeudi 17 mars à 18 heures un Conseil syndical extraordinaire.

LA C.G.T. compte actuellement environ 2.750.000 cotisants. L'Union des Syndicats de la Région parisienne qui, en 1946, groupait 1.300.000 travailleurs, a vu fondre ses effectifs qui, en février 1949, ne dépassaient pas 800.000. Une épuration discrète est actuellement pratiquée à tous les échelons de la hiérarchie syndicale, notamment dans le Nord, le Pas-de-Calais, la Marne et la Savoie. A Paris, Volant, secrétaire du Syndicat des Terrassiers, a été écarté de la Fédération fédérale.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

(Je tiens à v/disposition,en communication,les documents suivants :)

4386 rectifié.- Proposition de loi de M.Temple (R.I.) tendant à imposer à tout possesseur de véhicule automobile l'obligation de s'assurer contre le risque d'accidents aux tiers.

6618.- proposition de loi de M.Lacaze (MRP) tendant à modifier les règles de contrôle des films cinématographiques.

6620.- Rapport par M.Terpend/sur l'avis donné par le Conseil de la Républisur le projet de loi (MRP) tendant à rétablir et organiser l'élection des conseils d'administration des organismes de la Mutualité agricole.

6631.- Rapport par M.Farinez(MRP sur la proposition de loi tendant à modifier le décret-loi du 30 octobre 1935 sur le régime applicable aux assurances sociales dans l'agriculture.

6654.- Proposition de résolution de M.Mauroux (MRP) tendant à inviter le Gouvernement à établir sur une base rationnelle adaptée à la situation les dispositions réglementaires ou fiscales qui entravent le marché des bois.

6658.- Rapport par M.Gazier (SFIO)sur la proposition de loi tendant à assurer des ressources stables aux Comités d'entreprise.

6677.- Proposition de loi de M.Renard (C)tendant à inscrire dans la nomenclature du 19°tableau des travaux susceptibles de provoquer des maladies professionnelles, l'industrie du délainage.

6724.- proposition de loi de M.Schaff (MRP) tendant à compléter l'ordonnance du 21 avril 1946 sur la nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle.

6774.- Rapport d'information par M.René Pleven (UDSR) au nom de la sous-commission chargée de suivre et d'apprécier la gestion des entreprises industrielles nationalisées et des sociétés d'économie mixte créée en exécution de l'art.70 de la loi 47-520 du 21 mars 1947, complété et modifié par l'article premier de la loi du 3 juillet 1947 sur l'activité de cette sous-commission pendant l'année 1948.

6784.- Avis transmis par le président du Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale relative aux baux à loyer de locaux ou d'immeubles à usage commercial,industriel ou artisanal détruits par suite d'actes de guerre.

6785 & 6788.- Avis transmis par le président du Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale établissant des servitudes et obligations dans l'intérêt des réceptions et des transmissions radioélectriques.

6787.- Avis transmis par le président du Conseil de la République sur la proposition de loi adoptée par l'Assemblée nationale tendant à modifier l'art.43 de la loi du 21 avril 1810 concernant les mines, minières et carrières.

6676.- Rapport par M.Cayol(MRP)sur le projet de loi portant modification à l'art.111 et aux articles 113 et 117 du Code du travail maritime.

6685.- Rapport par M.Delachenal (RI) sur la proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à préciser le régime de l'allocation de salaire unique.

6704.- Rapport par M.Yacine Diallo (SFIO) sur la proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à rendre la liberté au marché de l'or dans les départements et territoires d'outre-mer.

6709.- Avis de M.Chaze (SFIO) sur la proposition de résolution tendant à inviter le gouvernement à procéder à la réorganisation des services du Ravitaillement général sous forme d'une direction unique rattachée au Secrétariat d'Etat aux affaires économiques.

6814.- Avis de M.Duforest (MRP) sur l'avis donné par le Conseil de la République sur le projet de loi adopté par l'Assemblée nationale, relatif au Bulletin officiel du Registre du Commerce et du Registre des Métiers.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Le détail du scrutin sur la MOTION DE CENSURE de M.Capitant. 1051
15/16.3.

Voici l'analyse du scrutin sur la motion de censure déposée par M. Capitant :

nombre de votants 578
majorité requise 311
pour l'adoption 228
contre l'adoption..... 350.

228 DEPUTES ONT VOTE POUR. Ce sont :
182 députés communistes et apparentés;
19 - de l'Action Démocratique et sociale (MM. Babet - Bayrou - Capitant, Castellani, Louis Chevalier, Clostermann, Kauffmann, Krieger, Kuehn, Legendre, Liquard, Lavry-Level, Malbrant, Mondon, Nisse, de Raulin-Laboureur, Theetgen, Vendroux, Wolff;)
8 députés PRL (Auméran, Barrachin, Brusset, Frédéric Dupont, Hénault, Levebvre-Pontalis, Malouin, Montillot);
6 Républicains Populaires indépendants (Dusseaulx, Furaud, Lespès, Michelet, Palewski, Terrenoire);
5 Républicains indépendants (Christiaens, Mallez, Moynet, Triboulet, Quilici);
5 députés du Triomphe des Libertés démocratiques en Algérie (Boukadoum, Derdour, Khider, Lamine-debaghine, Mezerna);
1 député radical socialiste (Godin);
1 - Union démocratique des indépendants (Léorivain-Servoz)
1 - non inscrit (Bougrain).

5 DEPUTES SE SONT ABSTENUS VOLONTAIREMENT. Ce sont 5 députés PRL (July, Xavier Bouvier, Bouvier O'Cottereau, Frédet, Schauffler)

15 DEPUTES N'ONT PAS PRIS PART AU VOTE :
11 Indépendants d'Outre-mer (Aku, Apithy, Aujoulat, Condat-Mahaman, Guissou-Laribi, Mamba Sano, Mazi-Boni, Ouedraogo, Saravano, Lambert, Senghor.
2 radicaux-socialistes (Chaban-Delmas, Jacques Chevallier)
1 député Union démocratique des indépendants (Bentounès);
1 - MRP (Bergeret)

18 DEPUTES ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS PAR CONGE :
6 P.R.L. (Baudry d'Asson, Bergasse, Crouzier, de Geoffre, Peytel, Rousseau);
4 MRP (d'Aragon, de Chevigné, Gay, Bossac);
4 radicaux-socialistes (Anxionnaz, Bastid, Giacobbi, René Mayer);
2 Républicains indépendants (Louis Marin, Thirict);
1 socialiste (Naegelen);
1 député paysan (Guy Petit).

3 DEPUTES NE POUVAIENT PRENDRE PART AU VOTE :
(Rabemananjara, Raseta, Ravohangy (députés Malgaches)

Enfin, M. Herriot et M. Le Troquer, qui présidait la séance, n'ont pas pris part au vote.

TOUS LES AUTRES DEPUTES ONT VOTE CONTRE.-

Dans le présent scrutin, M.Christiaens député républicain indépendant porté comme ayant voté "pour" déclare avoir voulu "s'abstenir volontairement". M.Laribi, député indépendant des Territoires d'Outre-Mer "n'ayant pas pris part au vote" déclare avoir voulu voter "contre".

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

SITUATION HEBDOMADAIRE DES COMPTES DES ACCORDS DE PAIEMENT I25I
Semaine du 4 au 10 Mars (en milliers) I5/I6.3.49

PAYS	Monnaie de compte	Plafond prévu aux accords	Soldes compensés de la Banque de France et des Banques étrangères d'émission.			
			au 4 mars 49		au 10 Mars 49	
			à n/débit	à n/crédt	à n/débit	à n/crédit
BELGIQUE	F.B.	1.200.000	1.514.580	-	1.507.406	-
DANEMARK ...	C.D.	35.000	5.II9	..	I4.220	..
EGYPTE	L/Egy.	3.000	2.047	..	I.904	..
HOLLANDE ...	Fl.H.	50.000	74.787	..	7I.355	..
ITALIE :						
a) accord ...	L/it.	I0.750.000	I2.247.649	..	I2240.76I	..
b) ouvriers..	..	..	..	4I.849	..	I6.975
c) réparations	..	..	..	I43.677	..	I39.677
JAPON :						
a) Bq.de Franc.	$.	..	2.743	..	2.460	..
b) Bq.Indochin	$	..	..	483	..	575
NORVEGE	C.N.	35.000	..	5.055	..	0.686
SUEDE	C.S.	60.000	I2.53I	..	I3.554	..
SUISSE	F.S.	300.000	264.63I	..	26I.50I	..
TCHECOSLOVQ..	C.Tch.	250.000	..	I2.2I0	..	I3.897
YOUGOSLAVIE..	Din.	40.000	..	38.649	..	28.I06
ALLEMAGNE (zones occid.)	Fr.Fç.	..	I.589.453	..	I608.738	..
ARGENTINE ...	..	47.I03.000	42.933.979	..	42.737.43I (1)	..
AUTRICHE	..	264.000	28I.845	..	280.239	..
BRESIL :						
a) c/ordin.	..	..	..	344.550	..	403.099 (2)
b) c/spécial	..	..	5.376.837	..	5.376.837 (2)	..
BULGARIE	..	Néant	I.053	..	I.459	..
ESPAGNE	..	I.8I0.850	3.696.977	..	3.7I3.280	..
FINLANDE	..	528.000	907.793	..	7I0.4I3	..
GRECE	..	792.000	705.946	..	663.933	..
HONGRIE	..	Néant	529.507	..	435.576	..
ISLANDE	..	Néant	I90.560	..	I96.736	..
POLOGNE	..	I.346.000	473.7I3	..	324.874	..
TURQUIE :						
a) régl.comm.	..	I.I07.000	III5.253	..	I.I54.550	..
b) c/tabacs	..	870.000	232.276	..	2I8.222	..
URUGUAY	..	I.042.000	547.679	..	576.327 (3)	..

Les soldes indiqués ne comprennent pas les montants suivants :

I) ARGENTINE	..	Achats de francs à terme :		
		a) terme ancien n°1	I5.483	..
		b) terme ancien n°2	..	5.320.I07
		c) terme nouveau	..	6.554.706
2) BRESIL ...	..	Situation des comptes spéciaux. ...	409.026	99.6I5
3) URUGUAY...	..	Achats de francs à terme	743.964	..

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

AMELIORATION DU COMMERCE EXTERIEUR I25I I5/I6.3.49

Le Commerce extérieur de la France avec l'étranger en février marque un progrès sensible : Les importations sont ramenées de 52 à 50,250 milliards tandis que les exportations passent de 30,6 à 34,6 milliards. Le déficit qui était en janvier de 20,5 milliards se trouve donc ramené à environ 15 milliards et demi. C'est le chiffre le plus bas du déficit enregistré depuis un an.

Si l'on considère les principaux postes à l'importation, on constate que le premier rang est occupé par les houilles et lignites avec 7 milliards et demi, suivies de peu par les produits pétroliers avec 7 milliards Viennent ensuite les achats de matières premières textiles (laine & coton) 5,7 milliards;puis les métaux 3,5 milliards; les produits de ravitaillement et les produits d'équipement. On notera que les importations de matières premières textiles accusent une baisse sensible par rapport à janvier puisqu'elles s'étaient élevées ce mois là à 11 milliards et demi; il est vrai qu'il s'agissait là d'une pointe par suite de fortes importations de laine d'Australie et de coton d'Egypte.

Pour les exportations, le total de 34 milliards et demi représentant les ventes à l'étranger, est le chiffre le plus fort atteint à ce jour. La première place revient aux minerais (4,2 milliards) devant les métaux; (3,8 milliards); les tissus (3,2 milliards); les produits des industries para chimiques; les produits d'alimentation; les boissons, les automobiles et cycles (près de 2 milliards). La vente des véhicules continue à progresser puisqu'elle n'était que de 1,6 milliard en janvier.

Le commerce avec les Colonies est également satisfaisant : les importations se chiffrent à 23,7 milliards contre 21 en janvier, alors que les expéditions de la Métropole sont évaluées à 30,6 milliards, contre 25 en janvier, soit, en février, un excédent de près de 7 milliards.

Les causes de cette évolution se rattachent à divers facteurs : elles sont d'abord le reflet d'une élévation à peu près générale de la production et,par suite,du retour à la santé économique; le développement des ventes de produits français s'explique aussi par le fait d'une plus grande satisfaction du marché intérieur et aussi d'un certain ralentissement des achats sur le marché national en raison des restrictions de crédit. Enfin, la baisse des cours de certains marchandises semble avoir dans quelques cas mis nos exportateurs en meilleure posture par rapport à leurs concurrents sur les marchés étrangers,

Notons encore que la Grande Bretagne a marqué une meilleure compréhension de notre nécessité de vendre et a accueilli ces derniers mois plus favorablement nos produits.

Malgré de nombreuses difficultés tenant aux multiples entraves qui persistent dans les échanges internationaux et en dépit de l'intense compétition que se livrent les pays européens pour accroître leurs exportations, le Gouvernement français se trouve en présence d'une conjoncture favorable au moment où il s'apprête à lancer une grande campagne en faveur des exportations. Ce serait une erreur toutefois d'attendre pour ce faire trop longtemps encore.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Paris, nuit du mardi 15 au mercredi 16 mars 1949

Lettre n°1251

Monsieur,

Capitant aura jusqu'au bout été quinaud dans cette aventure qu'il a si malencontreusement provoquée. Son initiative de l'autre jour n'a réussi qu'à permettre à Duclos de faire une longue intervention, d'allure, de style et d'intention électorales et, à Queuille, d'obtenir un véritable vote de confiance qui, en d'autres circonstances, aurait été certainement moins massif. Elle a aussi démontré que le carré de RPF indéfectibles ne dépasse pas, à l'Assemblée Nationale, 41 députés. Elle a enfin, une fois de plus, contraint le RPF à mêler ses votes à ceux des communistes et l'on peut être assuré que les candidats gaullistes se l'entendront souvent reprocher au cours de la campagne. La séance fut le plus important meeting de la campagne électorale. Meeting contradictoire où le parti communiste et la Troisième Force étaient représentés par leurs leaders, alors que le RPF n'était défendu que par Capitant. C'est là la grosse erreur de ce dernier, que d'avoir ainsi engagé son parti dans une lutte inégale, alors que nul ne l'y contraignait. Queuille a fait un excellent discours, peut-être le meilleur de sa carrière et l'Assemblée a, une fois pour toutes, dévitalisé la "Motion de censure" en renvoyant au 9 novembre le scrutin sur la nouvelle motion déposée par Duclos. Car Duclos n'avait pas manqué, comme je l'avais imaginé hier, de déposer une nouvelle motion. Si l'on avait voté sur elle jeudi, il n'y aurait eu aucune raison pour que la plaisanterie ne durât point. L'intervention du socialiste Schmitt a coupé les ailes à la manoeuvre. Une motion de censure est donc maintenant traitée comme une demande d'interpellation ordinaire, c'est-à-dire que la date en est fixée par l'Assemblée et la discussion peut en être renvoyée aux calendes.

Les vainqueurs de la séance sont donc : tout d'abord le régime qui, en vidant la notion de motion de censure de ce qu'elle avait de nocif, écarte de sa route un péril qui aurait pu être mortel; ensuite le Gouvernement qui a fait approuver sa politique par 350 voix contre 228; enfin le parti communiste qui, une fois de plus, a placé son coup[illegible] sur le plan Marshall fauteur de guerre et n'a pas manqué de mettre le parti socialiste en position délicate et contradictoire en le faisant voter contre les termes mêmes de la lettre Guy Mollet de janvier dernier qu'il avait machiavéliquement repris dans son texte de censure. Notons en passant que Duclos n'a pas manqué non plus de parler de l'Union démocratique pour la Paix et la Liberté, cette création gouvernementale dont je vous entretenais hier. Il en a évidemment parlé dans les termes que je prévoyais.

Voici donc les débats parlementaires interrompus jusqu'à mardi prochain, mais si le législatif chôm[illegible], l'éxécutif travaille. Le Conseil des Ministres se réunira demain après-midi. Il entendra un exposé de Robert Schuman sur la situation internationale et une communication de Pflimlin sur le "programme de production agricole pour 1952" (je tiens à ce sujet une note à votre disposition). Le Conseil examinera également entre autres : un projet de texte modifiant l'article 38 de la loi du 29 juillet 1881 relative à la liberté de la presse; un projet de décret fixant les modalités d'application de la loi portant création de l'Assemblée élue de Cochinchine; un projet de décret instituant une majoration pour service à la mer en Afrique du Nord; un texte permettant la ratification de la convention franco-sarroise; et enfin un projet de décret relatif au régime monétaire de la côte française des Somalis.

Aux termes de ce dernier décret "est autorisée l'institution en Côte française des Somalis d'une monnaie propre à favoriser l'essor économique du territoire et dont la couverture pourra être constituée en devises". Des

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

.... /

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

décrets détermineront les caractéristiques et les modalités d'émission de la nouvelle monnaie. Je crois savoir qu'à cette occasion la parité du nouveau franc de la Côte des Somalis sera modifiée et que, de deux qu'elle est par rapport au franc métropolitain, elle sera portée à trois.

Sur le plan international, on enregistre la clôture de la Conférence des Cinq. Un communiqué commun a été publié. Il révèle que les interlocuteurs se sont entretenus du Pacte Atlantique et des aspects de la défense commune des signataires du Pacte de Bruxelles. Ils ont étudié les mesures à prendre en ce qui concerne notamment la production du matériel et de l'équipement militaires et de son financement. Le reste du communiqué a trait à des questions de dates. A aucun moment il n'est affirmé que les différents ministres se sont mis d'accord au sujet du Pacte Atlantique et des questions d'armement et de financement qui s'y rapportent. Le communiqué offre donc plus d'intérêt par ce qu'il ne dit pas que par ce qu'il dit et que l'on savait déjà.

Notons enfin un nouveau point de friction entre la France et les Anglo-Saxons au sujet de l'Allemagne. Le journal britannique pour la population allemande "Die Welt" donne une information aux termes de laquelle une décision anglo-américaine prévoirait que les mines et houillères ayant appartenu autrefois aux "Konzern" de l'acier seraient rattachées aux futures sociétés sidérurgiques à créer. Les membres de la mission française d'Essen ont manifesté un certain étonnement à cette nouvelle car ils n'ont eu aucune connaissance d'une semblable décision. La question de la réorganisation des charbonnages et de l'industrie sirédurgique est actuellement examinée, mais le point précis cité par le journal n'a pas été encore abordé. Il était bien prévu de tolérer dans certains cas particuliers et pour des raisons de rentabilité économique le groupement de mines et d'aciéries mais il ne saurait être question, dit-on à Essen, de rattacher aux nouvelles Sociétés sidérurgiques toutes les mines ayant appartenu autrefois aux "Konzern".

paul dehème

E N V R A C

---- Petsche a convoqué pour demain Escalier Directeur général de l'Electricité de France. Il serait dans ses intentions de faire accepter la nomination de Villadier (son chef de Cabinet actuel) auprès de l'Electricité de France avec de larges pouvoirs de contrôle financier et aussi d obtenir la suppression des allocations de gaz, d'électricité et de charbon aux employés de ces Sociétés nationales. Ces allocations représentent environ une dépense de 10 milliards par an.

----- Un accord a été conclu entre la SNCASE et la Compagnie britannique de Haviland pour la construction en France de chasseurs "Vampire". Cet accord constituerait une étape vers la standardisation de l'équipement des Puissances occidentales.

----- La Grande Bretagne serait décidée à porter de 2,5 millions de £ à 3,5 millions la subvention annuelle accordée par le gouvernement britannique à la Transjordanie.

----- Des accords financiers et commerciaux franco-italiens ont été paraphés ce soir. L'un de ces accords règle la question du transfert des salaires des travailleurs italiens en France. Un autre proroge de trois mois et élargit l'accord commercial qui vient à expiration le 31 mars prochain. D'autre part un arrangement financier élargit les possibilités de transfert entre les deux pays.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

" LA JOURNEE EN BREF " 1250 I4/I5.3.49

("Comprimé "des nouvelles officielles dont vous lirez le détail dans la presse)

BLOC OCCIDENTAL.- Les ministres des Affaires etrangères, de la Défense nationale et des Finances des Cinq pays signataires du Pacte de Bruxelles se sont donc réunis à Londres. Leurs délibérations, qui ont duré cinq heures et qui occuperont encore une ou deux demies-journées, sont entourées de silence. On ne saura rien officiellement de ces travaux qu' après le Communiqué commun final. Washington est tenu informé par les soins de son Ambassadeur M.Lewis Douglas et du général S.Carter qui vient d'être nommé assistant spécial de Lewis Douglas pour les questions relatives aux programmes d'assistance militaire.

- "Voulez-vous demander à M.Bevin de faire savoir à ses maîtres à Washington que le peuple britannique ne participera jamais à une guerre d'agression contre l'URSS" déclare aux Communes M.Pratt Mills député d'extrême gauche.

U.R.S.S.- Le Soviet suprême de l'URSS a "libéré" M.Nicolas Voznessenski, membre du Politburo, de ses fonctions de vice-président du Conseil des ministres de l'URSS et de président de la Commission du Plan d'Etat. Il l'a remplacé par M.Maxime Sabourov, l'un des autres vice-présidents du Conseil des Ministres de l'URSS. M.Pierre Popkov a été "libéré" de ses fonctions de membre du Présidium du Soviet suprême et a été remplacé par M.Vassili Andrianov, membre du bureau d'organisation du parti communiste. Le président de la Cour suprême, Ivan Goliakov, a été également "libéré" et remplacé par Anatole Volinc.

Ces décisions ont été approuvées par le Conseil des Nationalités. On n'indique pas la nouvelle destination des "libérés".

- La radio soviétique a annoncé que l'URSS ne reconnaitrait aucun partage de l'Antarctique qui se ferait sans elle.

U.S.A.- M.Acheson a démenti les rumeurs selon lesquelles les USA se refuseraient à discuter avec l'URSS du traité de paix allemand et a déclaré que des conversations sur ce problème pourraient s'ouvrir dès que le blocus de Berlin serait levé par les Russes.

- Un accord a été signé entre la France et les USA portant liquidation des questions financières et maritimes issues de la guerre ou immédiatement consécutives à celles-ci.

BIRMANIE.- On apprend de Londres que les insurgés se sont emparés de Mandalay

ISRAËL.- Le ministre des Affaires étrangères d'Israël est parti pour les Etats Unis,

IRAN.- L'ambassadeur d'Iran à Washington a exposé au département d'Etat les préoccupations que causent à Téhéran les campagnes de presse et de radio actuellement menées par l'URSS contre l'Iran.

ALLEMAGNE.- Des journaux ont annoncé en grands caractères que les Etats-Unis répliquant aux "offensives de paix" soviétiques proposeraient l'évacuation simultanée de l'Allemagne par tous les occupants. Aucune information de source contrôlée n'est venue confirmer ces dires.

ARGENTINE.- Le président Peron a constitué son nouveau Cabinet.

FRANCE.- Le Bulletin officiel des Prix va publier les nouveaux prix en sensible baisse des huiles de graissage pour moteurs à essence et huile lourde et des huiles pour boîtes de vitesse et ponts arrière.

- On annonce une amélioration de la balance commerciale pour le mois de février. Le déficit est tombé à 8700 millions de francs contre 16485 en janvier.

- M.Daniel Mayer a fait à la radio le bilan de son activité au Ministère du Travail.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

---- Des arrêts de travail ont été enregistrés dans les Services des Eaux de diverses villes en signe de protestation des éléments cégétistes contre la non revalorisation de leurs salaires. Des délégations se sont rendues dans les différents ministères intéressés.

---- Demain mardi, réunion des Cadres cégétistes de la Métallurgie du département de la Seine.

E N V R A C

SUR LE MARCHE PARALLELE, on a coté aujourd'hui : Nap.4825; eagle 1150; Croix 4650; souv.5900.- LIVRE I200. DOLLAR 404. FRANC suisse 102, belge 7,50 PESETA I0,50.- BARRE 660.000. LINGOT 662.500.-

---- Un accord vient d'être passé entre les Etats-Unis et la Compagnie nationalisée mexicaine des pétroles. C'est la première fois que, depuis 1938, le Mexique va à Canossa. Il lui faut des ressources en dollars que peut lui rapporter son pétrole, mais les Mexicains sont incapables d'extraire d'autant plus que U.S.Steel ne leur livrait pratiquement plus d'acier.

---- De très importants gisements de minerai de fer ont été découverts au Canada alors qu'on y cherchait de l'uranium. L'existence de ces gisements va changer complètement les approvisionnements américains en minerai. On évalue en milliards de tonnes les quantités découvertes, mais plusieurs problèmes surgissent, notamment celui de l'énergie. Le gouvernement canadien a déjà décidé de construire de nouveaux barrages sur le Saint Laurent, mais il craint d'avoir besoin de recourir aux Etats-Unis et d'être contraint d'hypothéquer les bénéfices qu'il pourra tirer de ces nouvelles mines.

---- A la suite de difficultés soulevées par les Egyptiens en matière de crédit pour nos achats de coton, des conversations se sont engagées, tendant à obtenir un relèvement du plafond variable entre 1 et 3 millions de livres égyptiennes.

---- Les Argentins viennent de débloquer pour un milliard de laines de laine sur les 15.000 tonnes prévues à l'accord franco-argentin.

----- Des conversations se sont engagées avec la Norvège pour fixer nos contingents d'huile de baleine en contre-partie d'arachides et de produits sidérurgiques.

---- La France s'est portée acquéreur pour 6300 tonnes d'engrais azotés d'Autriche. En contre partie, il lui sera possible d'abandonner une part de son allocation sur l'Italie (5000 tonnes)

---- Baseilhac, actuellement directeur général-adjoint des Houillères nationales du Nord et du Pas de Calais, est nommé Directeur général de ces mêmes houillères.
Coudé du Foresto est nommé vice-président du Comité Consultatif de l'utilisation de l'énergie.

---- Le Budget Canadien pour l'année fiscale 1949-50 vient d'être déposé. Il comporte 400 millions de $ pour la Défense nationale, en augmentation de 150 millions sur le précédent budget.

---- Le groupe Démocrate chrétien de la Chambre italienne s'est prononcé en faveur du Pacte de l'Atlantique, par 306 voix contre 2. Les "Travailleurs libres" italiens demandent à leurs adhérents de ne pas suivre de mouvements d'agitation qui pourraient être déclenchés. Démocrates Chrétiens et Travailleurs libres représentent l'opinion vaticane.

---- Le Secrétaire d'Etat adjoint américain a déclaré, devant "l'Association américaine pour les Nations Unies" que l'Espagne et ses institutions ne constituaient pas un danger pour la paix; que sa participation à des organismes "techniques" de l'ONU entraînerait pour elle plus d'obligations que d'avantages et qu'il était illogique, de la part des Etats Unis, de ne pas échanger d'ambassadeurs avec le gouvernement franquiste puisqu'ils en avaient échangés avec les pays situés derrière le rideau de fer. Ces déclarations sont considérées à Washington comme présageant une lente évolution de la politique américaine vis-à-vis de France.

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

notes que l'Iran bloque chaque fois avec l'aide - morale pour le moment - de Washington. Quant à la Finlande, l'époque deviendra dangereuse pour elle à dater du 18 mars, du fait que le traité de paix avec la Finlande a été signé, d'une part par la Finlande et de l'autre par L'URSS et la Grande-Bretagne, Londres a toujours été, jusqu'ici, un peu mêlé aux affaires finlandaises avec un rôle de médiateur. Or, le "droit d'interprétation" anglais de ce traité tombe dix huit mois après sa signature, c'est-à-dire précisément le 18 mars. A cette date, URSS et Finlande se trouveront donc en tête à tête pour "interpréter" et l'on peut se demander si Moscou n'attent pas cette date pour manoeuvrer envers la Finlande et, par la même occasion, envers ses voisins, la Norvège par exemple.

Sans oublier, évidemment, au sud, l'activité tendant à la création d'une Macédoine indépendante. Sans oublier non plus les offensives menées à l'intérieur des pays occidentaux - France et Italie notamment - offensives qui se déclencheront sur le terrain social et qu'on tentera de transformer en conflits du travail.

Enfin, du côté d'Akaba, l'observateur peut également trouver matière à réflexion. Les Britanniques débarquent et les troupes juives sont à quelques kilomètres. Ont-elles ou non, pour parvenir où elles sont, quelque peu foulé le territoire egyptien ? C'est fort possible et les Egyptiens n'ont rien dit car ils ne sont pas au mieux avec les Transjordaniens. Si l'on ajoute que les troupes d'Irak quittent peu à peu la Palestine, on voit que, profitant des divergences Arabes, Israël a pris une position stratégique propre à revaloriser le gouvernement Ben Gourion qui, depuis l'armistice israëlo-egyptien, souffrait de la désaffection de ses ressortissants. Il n'en reste pas moins que Britanniques et Juifs sont face à face et qu'il faudrait peu de chose pour qu'ils en viennent aux mains, pour les beaux yeux du roi Abdallah, nu-propriétaire des pétroles. Le Ministre Juif des Affaires étrangères est parti pour Washington afin de rassurer les Etats-Unis quant aux intentions de son pays à l'égard de la Transjordanie.

Dans ma "Journée en bref" je me suis fait l'écho de cette information selon laquelle les Américains pourraient, à leur tour, pousser une offensive de paix en proposant une évacuation générale de l'Allemagne. Est-il besoin de rappeler que ce sont les Russes au contraire qui, à plusieurs reprises, ont mis ce projet en avant dans l'espoir de placer l'Allemagne, par l'intermédiaire du parti communiste allemand, sous leur unique contrôle. Ces propositions ont, chaque fois, mis les Occidentaux - qui sentaient parfaitement le piège - dans une position gênante à l'égard du nationalisme allemand. On voit mal comment Washington pourrait maintenant reprendre à son compte une idée aussi déplaisante et surtout aussi opposée à sa politique et à ses intérêts.

D'ailleurs, selon des renseignements fort sérieux, la Commission du Contrôle du Conseil américain aurait l'intention de proposer que les pays européens aient le choix entre les dollars frais de l'ERP et les réparations. De cette manière, les Etats-Unis se réserveraient le contrôle des usines en Allemagne et le soin de décider de leur transfert ou de leur maintien sur place. Ce n'est pas, pour les Américains, le moment de s'en aller.

paul dehème

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

Paris, nuit du lundi 14 au mardi 15 mars 1949

Lettre n°1250

Monsieur,

Queuille a, paraît-il, mangé du lion. Il prépare pour demain mardi une offensive contre le R.P.F., qui va se matérialiser en un discours dans lequel il rappellera, pour la stigmatiser, l'attitude de ses intergroupes en diverses circonstances. Il faut bien avouer qu'il a la partie belle et que les troupes parlementaires de Capitant et de Dicthelm ont, jusqu'à présent, été entraînées en des aventures fâcheuses d'où elles ne sont jamais sorties à leur honneur. Cette fois-ci encore, la motion de censure déposée par Capitant n'aura pour résultat que de justifier une sorte de nouvelle déclaration ministérielle en bonne et due forme, comportant l'énoncé d'un bilan du passé, le développement d'un programme d'avenir et de sonner le rappel de la majorité.

La circonstance doit également permettre d'établir une procédure pour traiter comme il convient cette nouvelle venue dans les mœurs parlementaires : la motion de censure. On s'est en effet aperçu que les articles 50 de la Constitution et du Règlement, qui sont ceux qui traitent de la motion de censure, sont désespérément muets à ce sujet de la procédure. Cette motion n'en est que plus dangereuse. Non pas pour l'existence du Gouvernement, puisqu'elle doit être adoptée à la majorité constitutionnelle pour produire son plein effet, la chute du Cabinet; mais pour la bonne marche des travaux parlementaires. Si demain le Gouvernement acceptait la discussion et le scrutin, on ne voit pas pourquoi quelques minutes après ce scrutin un membre de l'opposition ne déposerait pas une nouvelle motion de censure, interrompant ainsi tous les travaux pendant un jour franc avant l'ouverture d'un nouveau scrutin. Ce serait une méthode d'obstruction systématique magnifique, dont le régime parlementaire pourrait bien ne pas se relever. Aussi ne serait-il pas impossible que le Gouvernement profitât de l'occasion pour faire établir par l'Assemblée une jurisprudence coutumière ramenant par exemple la motion de censure, qui n'est qu'une demande d'interpellation non motivée, au statut même de l'interpellation ordinaire, statut qui permet au Gouvernement de demander le renvoi à la suite. Le jour où l'on s'est aperçu que la possibilité de parler sans limitation de temps pouvait être utilisée par une opposition maligne comme une méthode d'obstruction (n'a-t-on pas entendu, dans des Parlements étrangers, des orateurs lire la Bible à la tribune pour retarder d'autant le déroulement des débats), quand on s'est aperçu de cela, on a limité la durée des interventions. Il s'agira demain de neutraliser la motion de censure. Le mouvement d'humeur de Capitant aura ainsi servi à quelque chose. En attendant, les partis politiques ont rappelé tous les députés car, si la Constitution fait obligation au scrutin d'être public, il est fort possible qu'un Duclos ou un Capitant exige un scrutin public "à la tribune". Or, si le premier mode de votation permet aux "boîtiers" de jouer leur rôle, le second exige la présence de ceux qui votent et, comme le Gouvernement ne veut pas se trouver demain devant une majorité réduite, force a donc été de rappeler à Paris le maximum de députés.

Pour en terminer avec cette motion de censure, voulez-vous que nous la définissions ? C'est quelque chose qui s'apparente au "parce que" de l'enfant buté. - " Je ne veux plus de ma nurse " dit-il. - " Pourquoi ? " demande sa mère. -"Parce que", répond son charmant rejeton. -"Mais encore, insiste Maman, t'a-t-elle grondé à mauvais escient, ou battu ?" -"Parce que", s'obstine le petit d'homme. Que Capitant se soit réfugié dans ce rôle d'enfant boudeur, on commence à ne plus s'en étonner. Mais que la Constitution comporte de tels traquenards involontaires, c'est assez ahurissant. De même qu'il est ahurissant que de [illegible] chefs de file

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

.... /

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

de ses intergroupes. Ce n'est pas parce qu'il a, pour les Assemblées de cette législature, un mépris souvent affirmé, qu'il doit se résigner à être ridicule devant elles.

Quelle va donc vraisemblablement transformer en une opération payante dans le domaine électoral la petite aventure parlementaire provoquée par Capitant. Sur un plan plus général, le Gouvernement est en train de jouer un jeu beaucoup plus important. Nous venons d'assister à la naissance d'un mouvement dénommé "Union Démocratique pour la Paix et la Liberté", dont le moins qu'on puisse dire est que Jules Moch en a surveillé la naissance, s'il n'en est pas le père responsable. Et de cela je ne jurerais pas; pas plus que je ne jurerais qu'il n'a pas été question de cette Union Démocratique lors d'un récent Conseil de Cabinet. Or, cette Union Démocratique vient d'écrire aux Parlementaires. Elle leur a-t-elle fait savoir, "décidé d'accomplir, à l'occasion des élections cantonales, un effort vigoureux en faveur des candidats soutenant le Gouvernement dans sa lutte contre toute tentative d'établissement d'un régime totalitaire ou autoritaire". Et de mettre à leur disposition une collection de tracts, en leur recommandant d'en faire reprendre les textes par les journaux qu'ils contrôlent et de leur annoncer que des affiches vont être placardées par centaines de milliers avant le premier tour; des affiches dont, au surplus, elle tiendra à leur disposition telles quantités qu'ils désireraient. Tout cela représente évidemment des ressources financières très importantes et le fait que ce soit l'attaché de presse de Jules Moch qui ait fait, aujourd'hui, le siège des journalistes pour qu'ils assurent une large publicité à l'Union Démocratique pour la Paix et la Liberté, ne laisse aucun doute sur l'origine des fonds.

Remarquez que, pour ma part, je considère que c'est de bonne guerre. Mais, pour des Démocrates orthodoxes, ce ne l'est peut-être pas et, pour l'opposition - démocrate ou non - ce ne l'est pas non plus. On peut donc prévoir les réactions des gaullistes et des communistes et les accusations qu'ils vont porter de dilapidation des deniers des contribuables pour soutenir le Gouvernement. La polémique sera vive.

Sur le plan international, l'intérêt de l'observateur est sollicité aux quatre coins du monde. Le bloc occidental se cimente à Londres et à Washington. A Moscou, les mutations continuent dans le haut personnel politique et technique, sans qu'il soit véritablement possible de leur attribuer une signification certaine. Les Américains attendent une réaction lors de la signature du Pacte Atlantique, mais leur ignorance de ce que sera cette réaction se traduit par des commentaires contradictoires; les uns parlant d'un raidissement précédant une nouvelle et vigoureuse offensive de paix, les autres prévoyant l'offensive de paix avant un dangereux raidissement. Le moins qu'on puisse dire c'est que les réactions soviétiques sont imprévisibles, non pas d'ailleurs parce qu'elles sont soviétiques, mais parce qu'elles sont slaves. Imprévisibles, elles sont aussi souvent déconcertantes. C'est ainsi que l'information parvenue ce soir d'une nouvelle note de Moscou à Stockholm surprend, alors que l'URSS n'a pas encore réagi à l'encontre du refus norvégien à l'offre d'un pacte de non agression, refus aggravé d'une adhésion de principe au Pacte Atlantique. Au reste, la note de Moscou paraît bien avoir été envoyée parce qu'il entrait dans la politique soviétique d'envoyer aujourd'hui une note. Elle proteste contre les pressions qui seraient exercées par la police suédoise sur des citoyens soviétiques d'origine balte "en vue de les empêcher de regagner leur pays". Il faut aussi noter que, ce jour d'hui également, Varsovie proteste à Paris au sujet des mineurs Polonais victimes d'accidents dans nos mines et empêchés, prétend-on, de quitter la France. La réfutation est facile et elle a déjà été faite plusieurs fois. Stockholm et Paris peuvent vraiment estimer qu'en l'occurrence Moscou et Varsovie protestent pour le simple plaisir de protester. Cela fait vraisemblablement partie de la guerre froide.

Mais ce ne sont semble-t-il que les bagatelles de la porte, et c'est l'attitude soviétique envers l'Iran et la Finlande que Washington surveille de près. Je vous ai déjà signalé les mesures disciplinaires envoyées à Téhéra

Approved For Release 2005/04/22 : CIA-RDP83-00415R002900030011-4

/